



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain MUGABO
Echevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Annexe : //

Bruxelles, le 28/10/2022

N/Réf. : KD/FRT20200_698_PU FOREST. Avenue Molière, 122 (arch. M. VAN YSENDYCK, 1914, et transf. J. OBOZINSKI, 1945)
V/Réf. : 28112 (St. Martrenchas)
NOVA : 07/XFD/1848476 (= ZP Ensemble de trois immeubles Art nouveau / inventaire)
PERMIS D'URBANISME : modifier le nombre de logements (de 4 à 5) et la façade avant et arrière
Demande de la Commune du 07/10/202

Avis de la CRMS

Monsieur l' Echevin,


En réponse à votre courrier du 3/10/2022, reçu le 7/10/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/10/2022, concernant la demande sous rubrique.



A gauche, extrait Brugis. Au centre gauche, photo ancienne avec la porte de garage d'origine (non datée).
A droite, situation actuelle et projetée (extraits du dossier)

La CRMS estime que les interventions prévues n'auront pas d'impact patrimonial négatif sur l'ensemble classé. Par ailleurs, la réouverture de la baie en façade avant (rez-de-chaussée), la restitution de la porte de garage et des grilles clôturant la zone de recul selon le modèle d'origine (voir photo d'archives) permettront de retrouver l'équilibre originel de la façade. Ces interventions de restitution à l'identique devront être réalisées avec soin.

Veuillez agréer, Monsieur l' Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe


C. FRISQUE
Président

c.c. : mleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; aleussier@urban.brussels ; acoppieters@urban.brussels ; smartrenchas@forest.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels

1/1